



## Chauffage urbain : Les clichois s'organisent

Lundi, 03 Octobre 2011 08:53



**Gilles Catoire tente d'étouffer le dossier du chauffage urbain : les clichois s'organisent.**

Finis le temps où le maire de Clichy pouvait se permettre de prendre ses décisions - même celles visiblement contraires aux intérêts de ses concitoyens - sans aucune concertation.

S'il n'a pas, encore, parfaitement compris ce changement d'époque (sa tentative, le 30 août dernier, de faire passer en force au conseil municipal, son projet d'accord avec la SDCC, en est la preuve) la société civile clichoise, heureusement, ne se laisse plus malmener, sans réagir.

Deux exemples concrets de cette réaction de rejet :

- la signature d'une pétition réclamant une « vraie » baisse de la facture du chauffage urbain. Contrairement aux astuces déshonorantes utilisées par le maire en collaboration avec la SDCC, GDF SUEZ, elle réclame, en dehors de la baisse des tarifs (40% demandés), le remboursement des sommes versées indûment pendant des années, la transparence de la facturation, la concertation avec les représentants des usagers avant toute signature d'un nouveau contrat avec un quelconque concessionnaire,
- les réunions de « quartier » organisées par le Collectif de défense des utilisateurs du Chauffage urbain de Clichy, le CDCC. Ces réunions, qui font suite à celles organisées en mai juin, renouvellent les informations fournies, suite à l'actualité des mois d'été : réalisation de la simili « table ronde », proposition d'un accord désastreux entre la mairie et la Ville, abandon honteux du projet par le maire suite au courrier de l'Immobilière 3F et du rapport du cabinet Pöyry ( établi à la demande de 3F).

La pratique de l'éteignoir qui a si bien réussi à G. Catoire pendant des années ne fonctionne plus et il se brûle les doigts. Trop, c'est trop. Accepter de s'aplatir devant un concessionnaire qui, par ailleurs, est montré du doigt par la Chambre régionale des comptes est une attitude que les clichois ne supportent plus.

La meilleure illustration, de ce refus d'accepter n'importe quoi, transparait dans le courrier de 3F : « *Je vous propose donc que le Conseil municipal du 30/08/2011 sursoit à*

*statuer afin que vous puissiez... poursuivre des négociations avec la SDCC..., ceci dans l'intérêt de nos locataires et de vos Administrés.* ». Rien de plus clair quant au rejet du simulacre de négociation « entre amis », la SDCC et le Maire.

Je tiens à donner aux clichois les informations nécessaires à la compréhension du rôle néfaste que pourrait apporter la signature de l'accord qui devait primitivement être présenté aux conseillers municipaux le 30 août au soir. Aussi je mets à votre disposition, deux liens permettant de récupérer la présentation argumentée de la CDCC, lors de ses soirées.

N'hésitez pas à demander au collectif l'envoi de ses autres documents d'explication (ou de distribution) à l'adresse mail inscrite sur leurs documents.

Bonne lecture.